

Dans le cadre de ces activités le club de Colomiers Natation Synchronisée peut être amené :

- Photographier, filmer et/ou interviewer le nageur ou la nageuse au cours des entraînements, des compétitions ou des activités du club.
- À fixer, diffuser, reproduire et communiquer au public les films, les photographies, les interviews prises dans le cadre des activités du club.
- À conserver les données personnelles du nageur ou de la nageuse pour la saison 2024/2025 et à les diffuser uniquement en cas de besoins spécifiques (établissement de la licence, inscription compétition...).

Le club de Colomiers Natation Synchronisée s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies, films et interviews susceptibles de porter atteintes à ma vie privée ou ma réputation, ni de les utiliser dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou tout autre exploitation préjudiciable et encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Le club de Colomiers Natation Synchronisée s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à ma disposition un justificatif des parutions ou diffusions sur simple demande.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou aux images ainsi que des données personnelles qui me concernent ou qui concernent mon enfant est garanti.

Conformément au règlement européen 2016/679 et de la directive 2016/680, rentrés en vigueur le 25 mai 2018 : « La protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel est un droit fondamental. L'article 8, paragraphe 1, de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (ci-après dénommée « Charte ») et l'article 16, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne disposent que toute personne a droit à la protection des données à caractère personnel la concernant. »

Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de cette/ces image(s) et modifier également les droits à l'usage de mes données personnelles si je le juge utile, par un courrier adressé au président du club de Colomiers Natation Synchro. Pour tout litige, né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution express de juridiction aux tribunaux français.